

Bureau communautaire élargi – séance du 6 juillet 2021 - Compte-rendu de séance

Membres avec voix délibérative : Jean-Louis Guilhaumon, Président ; Dominique Dumont, 1ère Vice-présidente en charge de l'Education ; Gérard Castet, 2ème Vice-président en charge de la Petite Enfance ; Hélène De Resseguier, 3ème Vice-présidente en charge du Tourisme ; Romain Duport, 4ème Vice-président en charge des Finances ; Sylvie THEYE, 5ème Vice-présidente en charge de l'Economie et du Développement ; Alain Payssé, 6ème Vice-président en charge des Solidarités

Membres associés: Pierre Barnadas, Président délégué de la Commission Travaux; Alain Bertin, Président délégué de la Commission Assainissement-Environnement; Cyril Cotonat, Président délégué de la Commission Urbanisme-Aménagement-Numérique; Patrick Fitan, Président délégué de la Commission Culture-Tourisme; Gérard Lille, Président délégué de la Commission Affaires scolaires-Enfance jeunesse

Membres excusés : Marie-Martine Adler, Président déléguée de la Commission Finances ; Patrick Larribat, Président délégué de la Commission Economie-Agriculture-Développement

Secrétaire de séance : Cyril Cotonat

Ordre du jour :

- 1. Compte-rendu de la séance du 8 juin 2021
- 2. Site internet de la Communauté de communes : choix du prestataire
- 3. Bulletin d'information intercommunal : proposition
- 4. Commissions thématiques : point d'étape des travaux en cours
- 5. Questions diverses

Monsieur Guilhaumon ouvre la séance à 18 h 15, en remerciant les participants de leur présence. Après avoir rappelé les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Président engage les débats.

1. Compte-rendu de la séance du 8 juin 2021

Les membres du Bureau communautaire élargi valident à l'unanimité le compte-rendu transmis en amont de la séance.

2. Site internet de la Communauté de communes : choix du prestataire

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers s'est dotée, en 2005, d'un site internet dont la conception a été confiée à un étudiant stagiaire.

Cet outil de communication avait pour vocation d'informer le public sur :

- la vie des instances de la Collectivité (Conseil communautaires, réunions de bureau, travail des commissions thématiques...);
- les compétences assurées par la Collectivité et l'organisation des services ;
- l'actualité de la communauté de communes.

Aujourd'hui, ce site internet est devenu obsolète :

- son administration n'est plus assurée ; l'information sur ses fonctionnalités et les procédures de mise à jour ayant été perdue au fil du temps (départ des agents utilisateurs...),
- sa forme et sa mise en page nécessitent une refonte pour une présentation plus dynamique des informations,
- sa conception doit être repensée pour plus d'ergonomie et assurer la pérennité de cet outil.

Sur la base de ce constat, en janvier 2021, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a engagé une procédure de consultation afin de sélectionner le prestataire chargé de l'accompagner pour la refonte de son site internet.

Cinq agences de communication ont été consultées : l'agence Raccourcis, l'agence Supersoniks, l'agence Caouanne, le Community manager du GEGG et l'agence PCR com.

Les deux premières n'ont pas donné suite pour des raisons financières ou de disponibilité.

Les trois dernières agences ont répondu sur la base du cahier des charges défini. Les devis s'établissent entre 3 942,10 € ttc et 7 864 € ttc. Pour mémoire, l'enveloppe budgétaire réservée à ce projet, au BP 2021, s'élève à 4 000 €.

A noter:

- M. Montanari est implanté dans le Gers. Il est membre du GEGG (groupement d'employeurs Gers en Gascogne) depuis 2011. Il est spécialisé dans la création de site web, de gestion de sites, de réseaux sociaux, de rédaction web et de la réalisation de photos et de vidéos. M. Montanari a été reçu le 28 avril 2021. Il a réalisé des sites pour des entreprises privées, à vocation commerciale mais également pour le MEDEF Occitanie, l'union patronale du Gers. Son offre financière s'élève à 3 942,10 €.
- L'agence PCR communication est implantée à Tarbes. Elle réalise des sites internet pour des communes. Son représentant a été reçu le 31 mai 2021. Son offre financière s'élève à 4 419,60 €.
- L'agence Caouanne est un prestataire local, implanté sur le territoire de la CCBVG. Ses membres ont été reçus le 26 avril 2021. Cette agence n'est pas spécialisée dans la conception de site pour des administrations mais en a produit pour quelques communes, notamment en Haute Garonne. Son offre commerciale financière a évolué et est passée de 8 164 € à 7 864 €.
- Le site internet de la Communauté de communes est avant tout un site d'informations. Des liens vers d'autres sites, de partenaires institutionnels ou associatifs, sont prévus ; notamment celui permettant aux administrés de régler en ligne les factures relatives aux prestations fournies par la Communauté de communes.

Ces trois prestataires présentent des offres qui répondent aux conditions du cahier des charges en termes d'aide à la conception, de réalisation du site, de formation des agents, de maintenance et d'hébergement des données.

Ils préconisent l'utilisation d'un CMS (Content Management System - système de gestion de contenu), c'est-àdire un outil permettant de gérer et créer simplement le contenu d'un site sans avoir à faire de la codification. Il ne s'agit pas d'un outil pour faire du sur-mesure. Il existe actuellement plusieurs CMS sur le marché : WordPress, Joomla, Drupal, Dotclear. Le CMS proposé par les prestataires sollicités est celui de WordPress.

Après une présentation de quelques sites internet créés par chacun des candidats, les membres de l'assemblée s'interrogent sur le coût de la maintenance annuelle, proposée par les deux candidats, présentant par ailleurs des offres similaires : PCR Com et David Montanari du GEGG. Compte tenu des écarts constatés, il est demandé aux services de procéder à une nouvelle négociation avec le GEGG dont l'offre pour la conception du site est la mieux-disante.

A l'issue des échanges, Monsieur le Président met au vote le choix du prestataire :

- 6 membres du Bureau se prononcent favorablement pour l'offre de David Montanari du GEGG, un certain nombre d'entre eux soulignant l'importance de l'avis des services dans le choix du prestataire;
- 3 membres du Bureau se prononcent favorablement pour l'offre de PCR Com;
- Aucun membre ne valide l'offre de l'Agence Caouanne ;
- Un membre du Bureau s'abstient ;
- Un membre du Bureau ne participe pas au vote.

Au final, les membres du Bureau décident de retenir l'offre de David Montanari du GEGG sous réserve d'une baisse effective du montant de la maintenance annuelle.

3. Bulletin d'information intercommunal : proposition

Afin de renouer avec une pratique mise en œuvre lors de sa création, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers souhaite organiser une communication en direction de la population, sous la forme d'un bulletin semestriel.

Dans ce cadre, la Société AF communication propose à la Collectivité d'assurer la réalisation de ce document, dans le cadre d'une convention établie en vue de son édition gratuite.

Ainsi, la Communauté de communes confierait, en exclusivité, la réalisation de son bulletin d'information à AF Communication qui en assumerait intégralement la réalisation technique et la régie publicitaire, et s'engagerait à prendre à sa charge les frais d'édition (maquette, mise en page, bons à tirer, impression, livraison). AF communication s'engage à éditer ce document quels que soient les résultats publicitaires.

- Caractéristiques du bulletin d'information 2022
 - o Format: A4
 - 12 pages personnalisées dont 4 de couverture
 - o 2 points métal
 - o 3 000 exemplaires par tirage (2 tirages par an)
 - Couverture et intérieur sur papier couché satiné

Les membres du Bureau élargi valident cette proposition, même si pour un certain nombre d'entre eux une diffusion par an semble suffire.

4. Commissions thématiques : point d'étape des travaux en cours

Chaque Président de commission thématique fait un rapide point d'étape sur les dossiers en cours.

PAYSSE	Alain	6 ^{ème} Vice-président en charge des solidarités	Bilan de l'action « de la Tête aux pieds » : 35 inscrits pour une action organisée par Pass'en Gers en partenariat avec le CIAS Marciac-Plaisance du 28 juin au 2 juillet. L'expérience est à renouveler. Annonce de l'action « nos séniors donnent de la voix » L'implication des aides à domicile est mise en avant, d'autant qu'en période estivale les effectifs sont en tension compte tenu des congés. A ce jour, aucune intervention n'est annulée.		
ADLER	Martine	Présidente déléguée de la Commission Finances	Préparation budgétaire à organiser pour 2022 Finalisation du dossier SPANC		
LILLE	Gérard	Président délégué de la Commission Affaires scolaires- Enfance Jeune	Poursuite de l'élaboration de la CTG Préparation de la rentrée 2021 Fusion des équipes d'animation de Marciac et mise en place d'un Alaé à l'école maternelle A noter : le PPE annonce complet pour la rentrée 2021, avec constitution d'une liste d'attente.		
LARRIBAT	Patrick	Président délégué de la Commission Economie Agriculture Développement	Rappel des projets photovoltaïques en cours d'étude Recensement des friches industrielles et agricoles A noter: à l'initiative de Mme Theye, un travail de rapprochement est en cours entre: - Les commerçants des villages du territoire, - Les commerçants et les producteurs locaux L'objectif est de créer un maillage entre ces différents acteurs afin de conforter leur activité et de proposer aux consommateurs des circuits courts et adaptés.		

FITAN	Patrick	Président délégué de la Commission Culture Tourisme	Instruction des demandes de subvention en cours dans la perspective d'une validation en Conseil communautaire de septembre Chemin de randonnée Marciac-Plaisance : une réunion est prévue le 7/7 avec le représentant de la fédération départementale des chemins de randonnée Panneaux CCBVG : un mail de relance sera adressé aux maires des communes Labélisation des sites emblématiques	
COTONAT	Cyril	Président délégué de la Commission Urbanisme Aménagement Numérique	Poursuite de l'élaboration du PLUi: - Rencontre avec les agriculteurs dans un format moins formel que les réunions publiques initialement prévues. Les échanges ont été riches. - Rencontre avec les personnes publiques associées: si l'on peut regretter le peu de participants, les échanges ont été riches. - Rencontre avec les maires: bons échanges. A la demande Cyril Cotonat et Mathieu Barnadas se déplaceront pour rencontrer les élus municipaux, indisponibles au moment des rencontres organisées avec le Cabinet Paysage. Suivi Gers numérique	
BERTIN	Alain	Président délégué de la Commission Assainissement- Environnement	Préparation des piscines en lien avec le Président de la Commission Travaux : travaux de détection de fuites réalisés avec des premiers résultats encourageants en termes de réduction de la consommation d'eau. SPANC : Mise en place des nouvelles modalités de contrôles et suivi des opérations Izotges : sécurisation de la route longeant l'Adour – Madame la Sous-Préfète de Mirande fera une visite sur site.	
BARNADAS	Pierre	Président délégué de la Commission Travaux	Suivi du chantier de l'école maternelle de Marciac Suivi du chantier de l'immobilier d'entreprises : terrassement en cours Suivi des projets en cours : siège de la CCBVG, école maternelle de Plaisance (toiture), médiathèque, piscines	

5. Questions diverses

> Immobilier d'entreprises

Lors d'une rencontre le 2/7/2021, en présence de M. Guilhaumon, M. Pierre Barnadas, Mme Bonnemaison, M. Vielmas, M. Joséphine et Mme Ducousso, un point sur le calendrier et les derniers travaux à réaliser a été fait.

Il a été convenu que, sur la base du planning actualisé par M. Balas, Architecte maître d'œuvre pour la CCBVG, Mme Bonnemaison intégrera les dates d'intervention de ses prestataires.

A noter : Une fois restitué, le Café ZIK a vocation à retrouver sa vocation première.

> Accueil de jour à Marciac

La Communauté de communes Armagnac Adour a sollicité la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers afin d'organiser un accueil de jour sur le territoire de la CCBVG.

Déjà organisatrice d'un accueil de jour sur son territoire, à Riscle et en partenariat avec l'hôpital de Nogaro, la Communauté de communes Armagnac Adour a eu l'opportunité de bénéficier d'un agréement supplémentaire,

accordé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). La condition de ce nouvel agrément était d'essaimer sur le sud du département du Gers.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a été sollicitée.

Besoins

- 1 salle de 25 à 30 m²
 - o Possibilité de la séparer en deux zones par des paravents
 - o Climatisée ou rafraîchie par des ventilateurs
 - o Agrémentée de dessins ou de photographie
- Mobiliers et matériels
 - o 2 ou 3 fauteuils de repos
 - Chaises avec coque plastique et accoudoirs
 - Four
 - o Armoire pour stockage des matériels et accessoires propres à l'activité
- Sanitaires aux normes PMR
 - o Point d'eau
 - Voire douche
- Cuisine pour l'organisation d'ateliers pâtisserie une fois par mois
- Jardinet
- Dans le bourg centre

Groupe et jours d'accueil

- 6 personnes maximum + 2 intervenants
- Le mercredi et le jeudi à partir du 1^{er} octobre

Lieu retenu : locaux du Club des aînés à Marciac

- Avantages : proximité du bourg, parking, équipements PMR, proximité des locaux de l'accueil de loisirs pour l'organisation d'actions intergénérationnelles

A noter: la mise à disposition des locaux, par la commune de Marciac, se fera à titre gratuit.

Prestation enfance/jeunesse

Monsieur Guilhaumon rappelle le montant des restes à charge, par enfant, pour la collectivité, prestation par prestation :

Prestation	2019	2020	2021 (prévisionnel)
Petite enfance (multi-accueil)	3 671 €	2 203 €	3 846 €
ALAE/ALSH	2 859 €	2 510 €	2 872 €
Ecoles	1 521 €	1 743 €	2 223 €

Pour mémoire, coût du repas en 2019 :

- 3,41 €: prix de vente aux familles
- 3,06 € : prix d'achat par la CCBVG aux collèges
- 6,96 €: coût de revient pour la CCBVG (intégrant l'achat des repas, les frais de personnel, les frais de livraison, la gestion des services...).

> SPANC : création d'un comité de pilotage

Monsieur Guilhaumon sollicite ses pairs pour la création du comité de pilotage chargé :

- du suivi de l'activité SPANC (tableaux de bord, effectivité des contrôles...),
- de l'actualisation des documents d'information et d'organisation (règlement intérieur)
- de la réflexion afin d'envisager des solutions alternatives aux dispositions validées en juin.

Les membres du comité de pilotage sont : Mme Adler, M. Barnadas, M. Bertin, M. Cotonat, M. Duport, Mme Dumont et M. Payssé.

La séance est levée à 19 h 45.

Le Président, Jean-Louis Guilhaumon